



La Camusière 18 rue de l'oiselet 37550 SAINT-AVERTIN

Tél : 02 47 85 11 11

Fax : 02 47 85 11 12

Email : [sudptt.36-37@wanadoo.fr](mailto:sudptt.36-37@wanadoo.fr)

site : <http://sudptt36-37.org>

Saint Avertin, le 27/12/2011

## **LETTRE OUVERTE A LA DIRECTRICE DE LA DELP TOURAINE-BERRY.**

# **POUR QUI ROULE MARTINE GRANGY ? POUR LA CFDT !**

Le 22 décembre 2011, s'est déroulé à Tours, le premier CHS-CT concernant la DELP La Poste Touraine-Berry. Cette réunion avait pour but d'élire le secrétariat du CHS-CT.

Outre la présidente, ce CHS-CT se compose de 2 représentant(e)s CGT, 2 CFDT, 1 SUD et 1 FO.

La CFDT et la CGT avaient présenté respectivement un(e) candidat(e).

L'élection pour le poste de secrétaire s'est déroulée, à bulletins secrets, et a donné comme résultat :

4 voix pour le candidat CFDT (1 FO, 1 présidente, 2 CFDT).

3 voix pour le candidat CGT (1 SUD, 2 CGT).

Il s'avère donc qu'en tant que présidente, vous avez voté pour le représentant CFDT. A la DOTC, le président n'a pas pris part au vote (comme on peut le vérifier d'ailleurs dans la plupart des entités de La Poste).

Le 24 novembre dernier, vous réunissiez les organisations syndicales pour discuter, en amont, des nouvelles prérogatives du CHS-CT de la DELP. Il s'agissait aussi de clarifier les « magouilles » que votre DRH avait entreprises afin d'imposer une cadre FO au sein de cette nouvelle structure.

Vous poursuivez dans vos tripatouillages en vous arrangeant pour faire élire, comme secrétaire du CHS-CT de la DELP le représentant de la CFDT. Visiblement, tout était bouclé d'avance puisque, contrairement à ce que nous avons discuté lors de la réunion du 24 novembre, une discussion sur le Règlement Intérieur s'est déroulée dans la foulée et, en fin de réunion, un ordre de jour (dont on se demande quand il a pu être élaboré avec le nouveau secrétaire ?) est proposé pour le CHS-CT du 5 janvier 2012.

Que la direction de la DELP choisisse «ses syndicats» n'est, malheureusement, pas nouveau. L'ancien DRH avait fait ouvertement campagne auprès des cadres pour la CFDT, lors des élections professionnelles de 2007. La représentante CFDT cadre dans ce nouveau CHS-CT proposait, lorsqu'elle était DRH dans un groupement, lorsqu'elle embauchait un(e) salarié(e), qu'il adhère à la CFDT.

Comme on peut le voir, les connivences existent de longues dates entre la CFDT et les directions. Aujourd'hui, vous ne cherchez même plus à les cacher. Il est vrai aussi que, sur la DELP Touraine-Berry, 42 % des suffrages exprimés pour la CFDT proviennent des cadres et cadres sup. Entre cadres sup, vous savez vous entendre...

Comme on peut le voir, le démarrage du CHS-CT nouvelle formule paraît bien mal engagé. Vos «arrangements» entre amis préfigurent mal d'un «dialogue social» de qualité et piétinent allégrement les discussions que nous avons entamées en amont.

Derrière le mépris affiché des organisations syndicales «non contrôlables» par vous (SUD et CGT) s'affiche aussi la morgue des prédateurs qui réduisent, jours après jours, le service public de La Poste à la portion congrue et savent manier le bâton sans aucun scrupule (licenciement de Laurent Pastor, mise à pied de Paul Bezard).

**Pour SUD-PTT 36-37.**

**Eric Sionneau**